

Etablissement de détention fribourgeois

Rapport annuel

2025



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la sécurité, de la justice et du sport DSJS
Sicherheits-, Justiz- und Sportdirektion SJSD



Table des matières

1	Organes de l'Etablissement de détention fribourgeois (EDFR)	5
1.1	Commission administrative (CA)	5
1.1.1	Membres de la commission administrative	5
1.1.2	Message de Monsieur le Conseiller d'Etat Romain Collaud, président de la commission administrative	5
1.1.3	Message de Monsieur John Zwick, président de la sous-commission économique	6
1.1.4	Message de Monsieur Peter Rentsch, président de la sous-commission pénitentiaire	7
1.1.5	Message de Monsieur Eric Crausaz, président de la commission du personnel	8
1.2	Conseil de direction EDFR	9
1.2.1	Membres du conseil de direction	9
1.2.2	Message de Monsieur Guido Sturny, directeur de l'EDFR	9
2	Activités de l'Etablissement de détention fribourgeois	10
2.1	Service Administration et support direction	10
2.1.1	Activités principales de l'année 2025	10
2.1.2	Personnel	10
2.1.3	Bilan de l'année 2025	10
2.2	Division Encadrement	11
2.2.1	Activités principales de l'année 2025	11
2.2.2	Personnel	11
2.2.3	Bilan de l'année 2025	11
2.2.4	Chiffres-clés	13
2.3	Division Ressources	16
2.3.1	Activités principales de l'année 2025	16
2.3.2	Personnel	16
2.3.3	Bilan de l'année 2025	16
2.4	Division Ateliers et construction	20
2.4.1	Activités principales de l'année 2025	20
2.4.2	Personnel	21
2.4.3	Bilan de l'année 2025	21
2.5	Division Agriculture	23
2.5.1	Activités principales de l'année 2025	23
2.5.2	Personnel	23
2.5.3	Bilan de l'année 2025	23
2.6	Division Régime fermé	25
2.6.1	Activités principales de l'année 2025	25

2.6.2	Personnel	25
2.6.3	Bilan de l'année 2025.....	25
2.6.4	Chiffres-clés	26
2.7	Division Régime ouvert.....	27
2.7.1	Activités principales de l'année 2025	27
2.7.2	Personnel	27
2.7.3	Bilan de l'année 2025.....	27
2.7.4	Chiffres-clés	27
2.8	Division Prison centrale.....	28
2.8.1	Activités principales de l'année 2025	28
2.8.2	Personnel	28
2.8.3	Bilan de l'année 2025.....	28
2.8.4	Chiffres-clés	30
3	Remerciements	33

1 Organes de l'Etablissement de détention fribourgeois (EDFR)

1.1 Commission administrative (CA)

1.1.1 Membres de la commission administrative

Président :	Romain Collaud, Conseiller d'Etat, Directeur de la sécurité, de la justice et du sport (DSJS)
Vice-Président :	Markus Julmy, député
Membres :	Peter Rentsch, président de la sous-commission pénitentiaire (SCP) John Zwick, président de la sous-commission économique (SCE) Christine Jakob, députée Maryse Aebischer, cheffe de projet Rudolf Herren-Rutschi, député Xavier Orsini, chef du service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation (SESPP) Eric Crausaz, président de la commission du personnel EDFR (CP)
Secrétaire :	Sara Ristova, conseillère juridique DSJS

1.1.2 Message de Monsieur le Conseiller d'Etat Romain Collaud, président de la commission administrative

Le 28 septembre 2025, les Fribourgeoises et les Fribourgeois acceptaient par 67,8% des suffrages le crédit de 53 millions pour l'agrandissement du site de Bellechasse en vue d'y accueillir la détention avant jugement, la détention administrative, les courtes peines, la semi-détention et le travail externe, en remplacement de l'actuelle – mais vétuste – Prison centrale située en basse ville de Fribourg.

Cette marque de confiance – extraordinaire par ses proportions – honore tout particulièrement l'Etablissement de détention fribourgeois et, plus largement, l'ensemble des autorités en charge de l'exécution des sanctions pénales. Elle confirme que la politique pénitentiaire développée depuis dix ans est comprise et approuvée par la population.

Pour l'EDFR, cette nouvelle étape de la planification pénitentiaire marque toutefois le commencement d'une nouvelle période intense avec l'ouverture prochaine du chantier. Et ce, deux ans à peine après l'inauguration des nouveaux bâtiments en mai 2024. Dans cette perspective, j'aimerais d'ores et déjà remercier l'ensemble du personnel de l'EDFR pour sa compréhension, sa capacité d'adaptation et son engagement durant ces futurs travaux. Je forme le vœu que le calendrier prévu, avec un déménagement de la Prison centrale à la fin 2028, pourra être tenu.

Cette nouvelle étape s'inscrit par ailleurs dans un environnement concordataire en pleine évolution. N'oublions pas en effet que l'accomplissement de notre mission est influencé par la bonne collaboration avec nos partenaires romands, dont plusieurs sont actuellement engagés dans de grands projets plus ou moins avancés, à commencer par nos voisins vaudois et son projet d'extension du Pôle pénitentiaire du Nord vaudois.

C'est d'ailleurs dans ce contexte de collaboration intercantonale que l'EDFR a pu mettre en location au Concordat latin des 40 cellules provisoirement inoccupées du bâtiment rouge. Le site de Bellechasse a ainsi connu en 2025, dès le mois de mai, une situation tout à fait inédite avec l'accueil de collègues du Service pénitentiaire vaudois qui ont encadré 40 détenus placés sous la seule autorité du canton de Vaud. La rapidité avec laquelle cette location a pu être conclue et ses modalités réglées témoignent d'une remarquable agilité de part et d'autre.

L'année 2025 aura enfin été marquée par le passage en sécurité élevée avec la mise en œuvre pleine et entière de la séparation des régimes de détention et la mise à jour des règlements internes. L'EDFR a pu compter dans ce cadre d'un accroissement particulièrement bienvenu de la dotation du personnel de 5,5 nouveaux EPT.

L'humain reste, encore et toujours, le facteur le plus important du bon fonctionnement d'un établissement tel que l'EDFR. J'aimerais donc pour conclure adresser à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de l'EDFR, œuvrant à Bellechasse comme à la Prison centrale, et à l'équipe de direction mes sincères remerciements pour leur remarquable engagement.

1.1.3 Message de Monsieur John Zwick, président de la sous-commission économique

En 2025, la sous-commission économique s'est réunie à cinq reprises. Elle a accompagné l'EDFR dans son développement économique et son orientation stratégique en ce qui concerne les questions spécifiques à l'exécution des peines et mesures. Dans ce contexte, il est également important de gérer efficacement les ressources financières disponibles. Les informations fournies par l'EDFR sont non seulement très transparentes et compréhensibles, mais elles renforcent également la confiance dans toutes les activités menées par l'établissement.

L'examen sommaire des comptes pour l'année 2025 effectué cette année par la sous-commission économique montre à nouveau un résultat impressionnant. L'EDFR utilise de manière efficace et efficiente les moyens mis à sa disposition. Les objectifs définis dans le budget ont tous été atteints. En ce qui concerne le budget pour l'année prochaine, il convient de souligner qu'en raison de la situation financière du canton, aucun budget n'est disponible pour l'instant et que les chiffres de 2025 devront être utilisés jusqu'au milieu de l'année prochaine. Afin de ne pas compromettre le fonctionnement en 2026, seules les dépenses essentielles et indispensables peuvent être effectuées sur la base des chiffres du budget 2025. D'ici là, l'EDFR doit également élaborer deux budgets différents pour 2026. De même, l'EDFR doit établir le plan financier quadriennal et le budget 2027 sur la base de ces données incertaines. Il faut espérer que les mesures prévues dans le cadre du programme d'assainissement (PAFE) n'aurent pas de conséquences trop importantes pour l'EDFR.

Outre les nombreux projets en cours, il convient de mentionner tout particulièrement les mesures relatives à la « sécurité élevée ». Le niveau « sécurité élevée », approuvé par le canton et le concordat latin au sein du régime fermé sur le site de Bellechasse, aura pour conséquence l'accueil futur de personnes détenues vraisemblablement plus difficiles. En contrepartie, le canton peut facturer des frais de pension plus élevés pour ces personnes détenues difficiles. Toutefois, ce niveau de sécurité nécessite non seulement un renforcement technique en termes d'infrastructures sécuritaires, mais aussi une augmentation des effectifs. Compte tenu des recettes supplémentaires attendues, le canton a approuvé la création de 5,5 postes supplémentaires d'encadrants demandée par l'EDFR et a également approuvé les coûts supplémentaires liés aux infrastructures à mettre en place pour répondre au niveau « sécurité élevée ». Un autre projet digne d'être mentionné est la location temporaire de la partie du Bâtiment rouge actuellement inoccupée (40 places) au canton de Vaud. L'utilisation de ces places a un double effet positif. D'une part, elle génère des recettes supplémentaires et, d'autre part, elle permet de remédier au manque de place dans le canton de Vaud. Le contrat de location prendra fin le 30.09.2026 en raison de l'approbation du projet EDFR II. Il pourra éventuellement être prolongé de deux mois supplémentaires. Lors de la votation populaire du 28 septembre 2025, la population cantonale a approuvé à une large majorité (66,67%) le transfert de la Prison centrale de Fribourg à Sugiez. Ce résultat clair a non seulement permis d'approuver un projet très ambitieux, mais aussi de reconnaître la valeur manifestement élevée que revêt l'exécution des peines et mesures dans notre société.

En outre, l'activité de construction a également été intense en 2025. Après l'achèvement de l'extension du régime ouvert à la fin de 2024, la plupart des travaux de construction EDFR I encore en cours ont pu être achevés. En particulier, les cellules disciplinaires manquantes dans le régime ouvert, ainsi qu'une petite cour de promenade, ont été achevées. Par ailleurs, la transformation de l'ancien cimetière en cour de promenade pour le régime ouvert a également été entreprise. Les mesures techniques liées à « la sécurité élevée » sont déjà bien avancées. De même, le concept d'utilisation de « l'atelier sécurisé » qui a été construit entre-temps est en grande partie défini.

Avec l'approbation du projet EDFR II, d'autres changements importants vont maintenant avoir lieu à Bellechasse, ce qui implique une nouvelle orientation stratégique importante. Le projet se divise en quatre sous-projets :

1. Construction et rénovation de la cuisine ;
2. Construction et transformation de la nouvelle Prison centrale ;
3. Construction d'un nouveau bâtiment pour la semi-détention et le travail externe ;
4. Agrandissement du parking.

Les travaux préparatoires pour EDFR II devraient débuter dès janvier 2026. La mise en service de la nouvelle Prison centrale est prévue pour fin 2028.

La sous-commission économique constate que les projets prévus ont été très bien mis en œuvre et que les objectifs définis au préalable ont toujours été atteints. Elle note que les changements importants intervenus dans la structure et l'organisation ces dernières années ont eu un effet très positif sur tous les domaines de l'EDFR. Il est également particulièrement positif que le personnel concerné par ces changements les ait toujours soutenus avec beaucoup de bienveillance.

Cette année encore, l'EDFR obtient une très bonne appréciation. Les documents qui ont été transmis avant les séances étaient toujours de grande qualité, transparents et faciles à comprendre. Les informations qu'ils contenaient ont été très utiles.

Un problème qui ne doit pas être passé sous silence est le fait que l'EDFR continue d'être en sous-effectif. Après une analyse approfondie, il ressortirait que plus de 43 postes supplémentaires seraient nécessaires pour accomplir correctement toutes les tâches qui lui sont confiées. L'EDFR a régulièrement attiré l'attention sur cette situation. Malheureusement, en raison de la situation financière dans laquelle se trouve le canton, aucune solution satisfaisante n'est en vue. La question se pose donc de savoir comment gérer cette situation difficile à long terme.

Grâce à la grande compétence professionnelle et à l'engagement sans faille de Monsieur le Directeur Guido Sturny et de son équipe de direction tout aussi compétente, l'EDFR se trouve toujours dans une situation stable. Il est également réjouissant de voir comment tous les défis sont relevés avec une grande compétence professionnelle et une grande efficacité. L'ambiance très positive qui règne au sein de l'EDFR est également remarquable. Seule une telle ambiance permet d'obtenir d'aussi bons résultats.

La sous-commission économique remercie chaleureusement l'ensemble de la direction pour son excellente collaboration constructive, ainsi que tous les collaborateurs et collaboratrices de l'EDFR pour leur engagement quotidien et la qualité de leur travail au service de la société.

1.1.4 Message de Monsieur Peter Rentsch, président de la sous-commission pénitentiaire

La commission administrative de l'EDFR a confié les tâches suivantes à sa sous-commission pénitentiaire :

- > Elle peut mener des entretiens avec les personnes détenues et le personnel de l'établissement ;
- > Elle est informée des plaintes et des décisions de la Direction de la sécurité, de la justice et du sport dans le cadre des procédures de recours concernant le personnel ou la direction de l'EDFR ;
- > Elle remet à la commission un avis à l'intention de la Direction de la sécurité, de la justice et du sport concernant l'organigramme de l'établissement et examine les projets de règlements qui doivent être approuvés ou adoptés par la commission administrative ;
- > Elle prépare à l'intention de la commission administrative des avis dans lesquels celle-ci donne son opinion au Conseil d'État, à la Direction de la sécurité, de la justice et du sport ou au conseil de direction de l'établissement, à leur demande ou de sa propre initiative, sur d'autres questions générales ou sur des points particuliers.

Au cours de l'année 2025, la composition de la sous-commission pénitentiaire a changé. Le président de longue date, Monsieur Adrian Urwyler, a démissionné et a été remplacé par Monsieur Peter Rentsch dès le 1er mars 2025.

Au cours de l'année sous revue, la sous-commission pénitentiaire a tenu cinq séances ordinaires, quatre sur le site de Bellechasse et une à la Prison centrale de Fribourg. Au total, 36 personnes détenues, dont 24 à la Prison centrale, ont été entendues. En juin 2025, la sous-commission a rencontré la commission du personnel EDFR pour un échange de vues annuel.

Les préoccupations des personnes détenues ont été consignées, puis discutées avec la direction. Dans le cadre de ses activités, la sous-commission a pu se faire une idée représentative des conditions de détention au sein de l'EDFR. La plupart des personnes détenues entendues ont décrit les conditions de détention et de vie à l'EDFR comme étant bonnes et correctes. Les problèmes soulevés par les personnes détenues étaient souvent liés à leur situation personnelle et concernaient fréquemment les modalités de contact et de visite, la prise en charge de leurs problèmes de santé et les possibilités d'achat de marchandises à l'intérieur de l'établissement. Il convient de souligner que le comportement du personnel pénitentiaire a été salué. La sous-commission a suggéré que les personnes détenues reçoivent, à l'issue de l'audition, un retour d'information sur la mesure dans laquelle leurs remarques peuvent être prises en compte.

La sous-commission pénitentiaire a pris connaissance avec satisfaction du fait que les électeurs du canton de Fribourg ont approuvé la construction de la nouvelle Prison centrale sur le site de Bellechasse. Le canton de Fribourg disposera ainsi dans un avenir proche d'une Prison centrale moderne et les lacunes architecturales de l'ancien site de Fribourg appartiendront au passé.

La SCP a constaté que l'EDFR est bien géré et de manière compétente. Elle remercie tous les collaborateurs et la direction de l'établissement pour le bon travail qu'ils ont accompli en 2025 au service de notre société.

1.1.5 Message de Monsieur Eric Crausaz, président de la commission du personnel

Le comité de la commission du personnel s'est réuni à 5 reprises durant l'année écoulée. Il convient de relever le très bon état d'esprit lors des séances du comité. Les membres peuvent donner leur avis, amener des sujets de discussion et débattre sur les différents thèmes qui sont abordés. Je remercie mes collègues du comité pour leur dévouement, le sérieux et la bonne humeur dont ils font preuve lors des séances. La CP invite les collaborateurs de l'EDFR à lui soumettre leurs observations, interrogations ou préoccupations, afin qu'elle puisse les transmettre au conseil de direction. En tant que représentante du personnel, la CP a pour mission de favoriser le dialogue et de relayer les attentes. La CP invite également le personnel à mettre en avant les aspects positifs de ses activités au sein de l'EDFR.

Le 21 août 2025, la commission du personnel a organisé une soirée récréative où tous ont pu passer un très bon moment, autour d'une agape et de divers jeux de société. Le service Administration et support direction a planifié remarquablement, à la fin du mois de septembre et au début du mois d'octobre, des sorties pour le personnel qui ont été très appréciées.

En tant que président et représentant du personnel de l'EDFR, j'ai participé à 5 séances de la commission administrative et 5 séances de la sous-commission économique. Le comité de la commission du personnel a rencontré au mois de juin les représentants de la sous-commission pénitentiaire.

Dans les prochaines années, de grands chantiers attendent l'EDFR, notamment l'agrandissement du Bâtiment rouge, avec, comme aboutissement, le déménagement de la Prison centrale sur le site de Bellechasse. Pour la réussite de ces projets et que tout se mette en place dans les meilleures conditions, le personnel de l'EDFR devra être solidaire, faire preuve de résilience et d'une bonne communication.

1.2 Conseil de direction EDFR

1.2.1 Membres du conseil de direction

Directeur : Guido Sturny
Chef-f-es de division : Roger Crottaz, directeur adjoint, chef de la division Encadrement
Miguel Aneiros, chef de la division Régime fermé
Nicole Frauchiger, cheffe de la division Régime ouvert
Christine Emery, cheffe de la division Ressources
Claude-Alain Chevalley, chef de la division Agriculture
Fabian Seelmann, chef de la division Ateliers et construction
Alain Sauteur, chef de la division Prison centrale

1.2.2 Message de Monsieur Guido Sturny, directeur de l'EDFR

En cette fin d'année 2025, je suis heureux de pouvoir dresser un bilan annuel très positif dans tous les domaines. Ce fut une année particulièrement intense, marquée par des projets qui ont demandé beaucoup de temps et d'énergie. Je tiens à souligner l'engagement exceptionnel de tous les collaborateurs de l'EDFR. Ils ont relevé les défis avec motivation et ont travaillé avec beaucoup de sérieux à la réalisation des différents projets. Une fois de plus, l'EDFR a pu compter sur les excellentes compétences professionnelles de son personnel ainsi que sur l'excellente collaboration avec les services de la Direction de la sécurité, de la justice et du sport, avec les commissions de l'établissement et avec tous ses partenaires externes. Un grand merci à tous ceux qui, à leur niveau, contribuent au développement positif de l'EDFR.

L'excellent résultat du vote du 28 septembre 2025 concernant le projet EDFR II a également été un événement particulièrement réjouissant en 2025. Ce résultat clair confirme la confiance de la population dans l'orientation stratégique du canton en matière pénitentiaire et soutient le développement à long terme de l'EDFR.

En 2025, l'EDFR a poursuivi l'élaboration et la mise à jour des concepts et des documents de conduite visant à définir de manière transparente et claire les tâches et les missions de chaque secteur, section et service. Les concepts pour les divisions sont désormais finalisés, tandis que la mise à jour du concept d'organisation est en phase finale.

Le projet de construction EDFR I, mis en service à l'automne 2024, s'est établi avec succès en 2025. Tous les collaborateurs des régimes fermé et ouvert ont accompli un travail considérable pour optimiser leurs nouvelles méthodes de travail. Le nouveau règlement d'organisation et le nouveau règlement de détention du site de Bellechasse sont entrés en vigueur le 1er janvier 2025.

La séparation des régimes d'exécution est désormais strictement et clairement définie sur le site de Bellechasse. Dans ce contexte, l'EDFR a demandé et obtenu du concordat latin le niveau de « sécurité élevée » dans le régime fermé. La reconnaissance formelle à partir du 1er janvier 2025 a entraîné une augmentation des prix de pension et génère ainsi des recettes supplémentaires pour le canton de Fribourg.

En ce qui concerne le personnel, le projet de mise à jour des postes non uniformés touche à sa fin. Cette adaptation garantit que chaque collaboratrice et chaque collaborateur occupe une fonction qui correspond à ses compétences, à sa formation, à son cahier des charges et à l'échelle salariale. En outre, l'EDFR a réussi à inclure dans la planification budgétaire une formation de huit semaines en matière de sécurité pour les nouveaux professionnels recrutés dans le domaine pénitentiaire. Cette avancée importante renforce la sécurité et le professionnalisme au sein de l'établissement.

Un autre point fort de l'année 2025 a été l'élaboration et l'introduction de la nouvelle formation au service du feu au sein de l'EDFR. Cette adaptation garantit que les forces d'intervention internes disposent d'un niveau de formation moderne, axé sur les interventions et conforme aux exigences de sécurité actuelles. Cela renforce considérablement la capacité d'intervention au sein de l'établissement et contribue de manière significative à la sécurité du personnel et des personnes détenues.

De nombreux projets seront également lancés ou poursuivis en 2026. Je me réjouis de relever les défis à venir avec toutes les parties prenantes.

2 Activités de l'Etablissement de détention fribourgeois

2.1 Service Administration et support direction

2.1.1 Activités principales de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par une consolidation des missions principales de la division et par la mise en œuvre de plusieurs projets structurants visant à améliorer l'efficacité et la qualité des prestations. Les activités qui ont occupé particulièrement le service Administration et support direction sont les suivantes :

- > Organisation de la sortie du personnel, sur 4 dates et avec 2 programmes à choix, afin que le plus grand nombre de collaborateurs puisse participer ;
- > Elaboration et soutien dans la mise à jour des concepts et documents de conduite pour les divisions et les services ;
- > Organisation des visites de la rédactrice en chef adjointe de La Liberté au sein des secteurs définis, coordination avec les parties prenantes, récolte des feedbacks et relecture des articles parus durant l'été dans le cadre du projet de promotion des métiers de l'EDFR ;
- > Reprise de la fonction de coresponsable des apprentis par une collaboratrice du service.

2.1.2 Personnel

Service	Administration et support direction
EPT	1.8

2.1.3 Bilan de l'année 2025

Documents internes

Des concepts et des documents de conduite ont été élaborés et mis à jour, en collaboration avec les différents services de l'EDFR. Au cours de l'année 2025, 341 documents internes ont été insérés dans la nomenclature propre à l'EDFR.

Type de document	Nombre de documents créés selon la nouvelle nomenclature
Ordre de service	16
Ordre	9
Directive	4
Processus	72
Information (collaborateurs, personnes détenues, partenaires)	240
Total	341

2.2 Division Encadrement

2.2.1 Activités principales de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par une consolidation des missions principales de la division et par la mise en œuvre de plusieurs projets structurants visant à améliorer l'efficacité et la qualité des prestations. Les activités qui ont occupé particulièrement les différents services de la division Encadrement sont les suivantes :

- > Adaptation des horaires des interventions des collaborateurs de la division au sein des régimes fermé et ouvert ;
- > Mise à jour du concept de la division, avec adaptation des documents de conduite ;
- > Mise en œuvre des mesures afin de réduire les risques soulevés dans la matrice des risques ;
- > Formations continues des collaborateurs dans les différents domaines d'intérêts (bureautique, diplôme d'éducatrice ES, CAS de praticienne formatrice, prise en charge des pédophiles, enjeux de la migration).

2.2.2 Personnel

Service	Service de Placement et des visites	Service Social	Service Formation des personnes détenues et sport	Service Médical	Service Criminologique
EPT	3.7	6.2	2.3	4.4	2.3

2.2.3 Bilan de l'année 2025

2.2.3.1 Service Placement et visites

- > Formation intensive des collaboratrices des visites aux tâches de placement, et réciproquement, afin de garantir en tout temps la continuité du fonctionnement des deux entités ;
- > Gestion des affaires juridiques par la cheffe SPV et les stagiaires juristes : traitement de nombreux recours, doléances d'avocats, pétitions de personnes détenues, ainsi que mise à jour des contrats liant l'EDFR à des tiers ;
- > Élaboration par le SPV de nouveaux processus interdivisions et interservices afin de renforcer les synergies et améliorer l'efficacité du fonctionnement de l'EDFR, en partenariat avec les divisions Régime ouvert et Régime fermé ;
- > Mise en place d'un nouveau paramétrage de la téléphonie, permettant une gestion plus efficace et un meilleur partage des tâches et des flux informationnels au sein du service ;
- > Mise en place d'un nouveau système de classement et d'archivage des sanctions disciplinaires et tests d'urine permettant un gain de temps significatif pour le service ;
- > Poursuite des efforts de numérisation des dossiers des personnes détenues : ceux-ci sont désormais complets et les dossiers papier ont été réduits au strict minimum ;
- > Lancement de la formation « super-utilisateurs Gina » pour la cheffe du SPV et sa suppléante ;
- > Accueil d'une nouvelle collaboratrice.

2.2.3.2 Service Social

- > Augmentation significative du nombre de conduites sociales et socio-thérapeutiques, que cela soit pour des personnes détenues du régime fermé ou du régime ouvert ;
- > Mise en place d'activités éducatives (cafés sociaux, repas dans les corridors, tournois de pétanque, loto, collaboration pour les ateliers FEP, projet buanderie, etc.) particulièrement au régime ouvert ;
- > Aboutissement, par un vernissage, de l'atelier de peinture effectué par des personnes détenues du régime fermé pour décorer les couloirs du régime ouvert ;
- > Collaboration du service Social, du Service social international et de la Croix-Rouge concernant plusieurs projets de réinsertion de personnes détenues dans leur pays d'origine ;
- > Poursuite de la collaboration essentielle avec la Fondation REPR ;

- > Mise en place du projet d'interventions éducatives dans le cadre de l'unité d'observation du couloir BC D3 ;
- > Perte de la dotation des trois places de stage HES qui a eu comme conséquence une réorganisation interne du service ;
- > Organisation de plusieurs visites avec des partenaires externes (Université, école, Fondation, etc.) ;
- > Diverses réussites de formations par des collaboratrices du service.

2.2.3.3 Service Formation des personnes détenues et du sport

- > Gestion administrative et organisation de la formation à la HEIG-VD d'une personne détenue pour l'obtention d'une certification de qualification ISO de soudeur, en collaboration avec le secteur Serrurerie ;
- > Gestion administrative et organisation de la formation au centre de formation en logistique à Marly pour une personne détenue pour l'obtention du permis de cariste, lors de permissions ;
- > Gestion administrative et encadrement de cinq personnes détenues pour l'obtention du permis de cariste et de chariot élévateur télescopique, audité par la SUVA sur le site de Bellechasse, en collaboration avec la division Agriculture ;
- > Gestion administrative et organisation de la formation d'une personne détenue pour l'obtention d'une attestation d'opérateur de plate-forme élévatrice ;
- > Gestion administrative et organisation d'une formation universitaire en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) à Paris, permettant à une personne détenue de terminer sa formation universitaire ;
- > Mise en place et encadrement d'une formation commerciale à distance pour une personne détenue ;
- > Mise en place et encadrement d'une formation à distance pour une personne détenue dans l'objectif d'obtenir le certificat d'assistant marketing, première étape vers le brevet ;
- > Mise en place de solutions de remplacement pour les sessions de sport et les cours d'informatique afin de garantir les prestations du service en cas d'absence programmée.

2.2.3.4 Service Médical

- > Collaboration et soutien au Service pénitentiaire du canton de Vaud (SPEN) dans le Bâtiment rouge ;
- > Ajustements dans l'organisation des consultations médicales dans le régime fermé afin d'optimiser le fonctionnement et la coordination entre les différents secteurs concernés ;
- > Ajustement des horaires des consultations et du fonctionnement du centre médical.

2.2.3.5 Service Criminologique

- > Mise en place du Processus latin d'exécution des sanctions orienté vers le risque et les ressources (PLESORR) : au vu de l'insuffisance notoire d'EPT permettant de réaliser l'exhaustivité du pensum prévu par le processus latin, le service Criminologique a assuré les mandats minimaux (plan d'exécution de la sanction et évaluations criminologiques). Il n'a toutefois pas eu les ressources nécessaires pour mettre en place de manière concrète le suivi des objectifs de réinsertion des personnes détenues, prévues par PLESORR ;
- > Maintien de la qualité des prestations du service Criminologique, largement reconnue par l'ensemble des partenaires, au détriment néanmoins de certaines tâches essentielles. La surcharge de travail prévue pour 2026, avec PLESORR, continuera de prêter l'exécution des missions du service Criminologique et impactera l'accompagnement criminologique des personnes détenues et leur possibilité d'insertion prosociale dans la collectivité.

2.2.4 Chiffres-clés

Effectif des personnes détenues

Personnes détenues en exécution de peine	Au 31.12.2025	Au 31.12.2024	Au 31.12.2023
Fribourg	68	62	61
Vaud	22	25	33
Valais	0	3	7
Neuchâtel	24	11	16
Genève	12	14	4
Jura	7	8	9
Tessin	0	0	1
Autres	3	2	5
Exécution anticipée de peine			
Fribourg	38	44	32
Autres cantons	3	8	12
Mesures pénales			8
Fribourg	12	17	0
Autres cantons	0	0	0
Exécution anticipée de mesure			
Fribourg	7		
Autres cantons	0		
Total	196	194	188

Confessions et âge moyen des personnes détenues

Au 31 décembre 2025, l'EDFR, site de Bellechasse, compte 52 personnes détenues de confession catholique (soit 26.53%), 21 personnes de confession inconnue ou sans confession (soit 10.71%), 97 de confession musulmane (soit 49.48%), 12 de confession orthodoxe (soit 6.12%), 12 de confession protestante (soit 6.12%) et 2 d'autres confessions (soit 1.02%). L'âge moyen des personnes détenues entrées sur le site de Bellechasse est de 37 ans.

Journées de détention

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Régime fermé	7'831	28'325	78%	36'156
Régime ouvert	14'030	21'714	61%	35'744
Total	21'861	50'039	70%	71'900

Taux moyen d'occupation par maison

Régime	2025	2024	Bâtiment	2023
Régime fermé	98.7%	96%	Bâtiment rouge	97%
			Bâtiment cellulaire	97%
Régime ouvert	97.2%	91%	Pavillon	98%
			Sapinière	92%
Total	98%	94%		96%

Répartition des journées de détention par canton

	2025	2024	2023
Fribourg	62%	61%	51%
Neuchâtel	11%	11%	13%
Vaud	13%	13%	19%
Genève	6%	5%	5%

Tessin	0%	1%	1%
Valais	1%	2%	4%
Jura	5%	5%	5%
Divers	2%	2%	2%

Nombre d'entrées par canton

	2025	2024	2023
Fribourg	181	209	170
Neuchâtel	29	31	23
Vaud	39	45	49
Genève	14	20	7
Tessin	0	0	3
Valais	0	3	12
Jura	8	9	12
Divers	2	5	6
Total	273	322	282

Origine des personnes détenues au 31.12

	2025	2024	2023
Suisse	48	66	46
Europe de l'Ouest	32	26	23
Europe de l'Est	34	36	33
Afrique du Nord	35	29	40
Afrique subsaharienne	30	22	26
Asie	14	11	14
Divers	3	4	6
Total	196	194	188

Durées des peines

	2025		2024		2023	
Jusqu'à 6 mois (inclus)	48	17.5%	56	18%	57	20.14%
De 6 à 12 mois	25	9.1%	35	11%	31	10.95%
De 1 à 2 ans	30	10.9%	30	9%	26	9.19%
De 2 à 3 ans	11	4.0%	18	6%	28	9.89%
De 3 à 4 ans	15	5.4%	23	7%	14	4.95%
De 4 à 5 ans	11	4.0%	14	4%	5	1.77%
De 5 ans et plus	13	4.7%	10	3%	11	3.89%
Exécutions anticipées et mesures (durée non connue)	120	43.9%	137	42%	111	39.22%
Total	273		323		283	

Evolution des peines inférieures à un mois

	2025		2024		2023	
Durée de séjour inférieure à 1 mois	9	3%	10	3%	17	6%

Consultations médicales

	2025	2024	2023
Médecin du site de Bellechasse	940	837	814
Psychiatre/Psychologue/Infirmier en psychiatrie/Ergothérapie	1'565	1'636	1'543
Dentiste	327	254	329
Physiothérapeute	325	332	325
Hospitalisations	27	18	20
Transports médicaux	204	196	214

Prestations de la division Encadrement

	2025	2024	2023
Rapport de comportement	41	31	43
Préavis (SO, TEX, Transfert)	92	78	116
Préavis LC	170	160	154
Préavis demande de congé, permission, conduite	243	190	203
Conduite effectuée	68	45	21
Permissions	27	10	30
Congés	70	32	18
Congés fractionnés	172	286	384

Projets de réinsertion du Service social international (ci-après : SSI) et de la Croix-Rouge internationale

Le Service social international (SSI), en partenariat avec la Croix-Rouge, propose depuis plus de 20 ans un programme de soutien au retour volontaire des détenus migrants vers leur pays d'origine. Ce programme s'adresse aux personnes en situation de séjour illégal ou faisant l'objet d'une expulsion judiciaire, à condition qu'elles soient volontaires. En 20 ans, le SSI a reçu 1'860 demandes et 1'000 projets ont été réalisés dans 77 pays.

L'objectif est d'aider les bénéficiaires à construire un projet professionnel ou de formation dans leur pays d'origine afin de favoriser une réintégration durable. Le projet est élaboré par la personne détenue, évalué conjointement par la Croix-Rouge et le SSI, puis mis en œuvre avec l'appui d'un contact local dans le pays d'origine. Le soutien financier peut atteindre un maximum de 3'000 francs et est directement géré par les partenaires dans les différents pays. Cette aide financière est directement investie dans le projet.

Le programme contribue à apaiser les personnes en détention, donner une perspective concrète d'avenir, faciliter les retours volontaires et réduire les risques de retour illégal en Suisse. À Genève, les personnes concernées par l'infraction liée à l'article 64 du Code pénal suisse sont exclues du dispositif, contrairement aux autres cantons, comme Fribourg, dans lesquels ce critère ne s'applique pas.

Durant l'année 2025, L'EDFR site Bellechasse a collaboré à plusieurs reprises avec la Croix-Rouge et huit projets de personnes détenues ont vu le jour dans leur pays d'origine. Les projets concrétisés pour cette année sont : point de vente et de réparations de téléphones portables, financement de fin d'études d'architecture, financement d'études universitaires d'infirmier, construction et exploitation d'une station de lavage de véhicules, construction d'une chambre froide en vue de reprendre une entreprise familiale de poissonnerie et équipement d'un atelier de réparation de circuits électriques.

2.3 Division Ressources

2.3.1 Activités principales de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par une consolidation des missions principales de la division et par la mise en œuvre de plusieurs projets structurants visant à améliorer l'efficacité et la qualité des prestations. Les activités qui ont occupé particulièrement les différents services de la division Ressources sont les suivantes :

- > Intégration du nouvel outil de gestion financière SAP ;
- > Suivi financier des frais de détention supplémentaires pour la sécurité élevée au Régime fermé ;
- > Gestion financière de la location du Bâtiment rouge au SPEN Vaud ;
- > Réorganisation interne des services Finances, Informatique et Ressources humaines, à la suite de départs, d'arrivées, de mutations et d'une longue absence maladie ;
- > Projet sur la redevance de formation pour le brevet fédéral d'agent de détention ;
- > Projet de soutien aux collaborateurs exposés à des événements professionnels potentiellement traumatisants ;
- > Suivi et contrôle des icônes de planification des différents piquets ;
- > Mise à jour des cahiers des charges ;
- > Réadaptation de l'archivage RH ;
- > Recherche permanente de soutien ou de solution temporaire en termes de ressources humaines (CDD, civilistes, PET, LEMT, stagiaires, etc.) ;
- > Projets informatiques SDA et Shadow IT, en collaboration avec le Service de l'informatique et des télécommunication du canton de Fribourg (SITel) ;
- > Lancement du projet de Supers Utilisateurs pour les logiciels principaux, spécifiques à l'EDFR.

2.3.2 Personnel

Service	Finances	Ressources humaines	Informatique	Apprenants
EPT	2,8	2,8	1,3	6

2.3.3 Bilan de l'année 2025

2.3.3.1 Finances

Compte de résultats

Compte de fonctionnement	Compte 2025 (Fr.)	Budget 2025 (Fr.)	Compte 2024 (Fr.)
Total des charges	41'091'453.-	41'474'610.-	43'313'171.-
Total des revenus	-40'038'366.-	-36'970'500.-	- 36'585'431.-
Excédent de charges	1'053'087.-	4'504'110.-	6'727'740.-

Les charges 2025 sont inférieures de 383'157 francs (- 0.92%) par rapport à celles budgétisées.

Après bouclement, le compte de résultats présente un excédent de charges de 1'053'087 francs. Ce montant est inférieur de 3'451'023 francs (- 76.62%) par rapport à l'excédent de charges budgétisé.

Les recettes sont supérieures de 3'067'866 francs (+ 8.30%) par rapport à celles budgétisées. La hausse du taux d'occupation dans tous les régimes de détention ainsi que le statut "sécurité élevée" du régime fermé ont augmenté significativement les recettes liées à la récupération des frais de détention. Les recettes des ventes de bétail, de produits agricoles ainsi que des produits laitiers ont été supérieures au budget 2025. Les comptes 2025 intègrent également des recettes exceptionnelles issues de la location du bâtiment rouge au SPEN Vaud et des repas fournis aux personnes détenues et collaborateurs du SPEN. Il convient de relever le caractère non récurrent de ces revenus, qui améliorent ponctuellement le résultat annuel.

Compte des investissements

Compte des investissements	Compte 2025 (Fr.)	Budget 2025 (Fr.)	Compte 2024 (Fr.)
Total des dépenses	493'429.-	3'098'000.-	12'786'185.-
Total des recettes	-2'138'869.-	-510'000.-	- 106'960.-
Excédent de dépenses	-1'645'440	2'588'000.-	12'679'225.-

Après bouclement, le compte des investissements présente un excédent de recettes de 1'645'440 francs, soit une amélioration de 4'233'440 francs par rapport au budget (+ 163.58%).

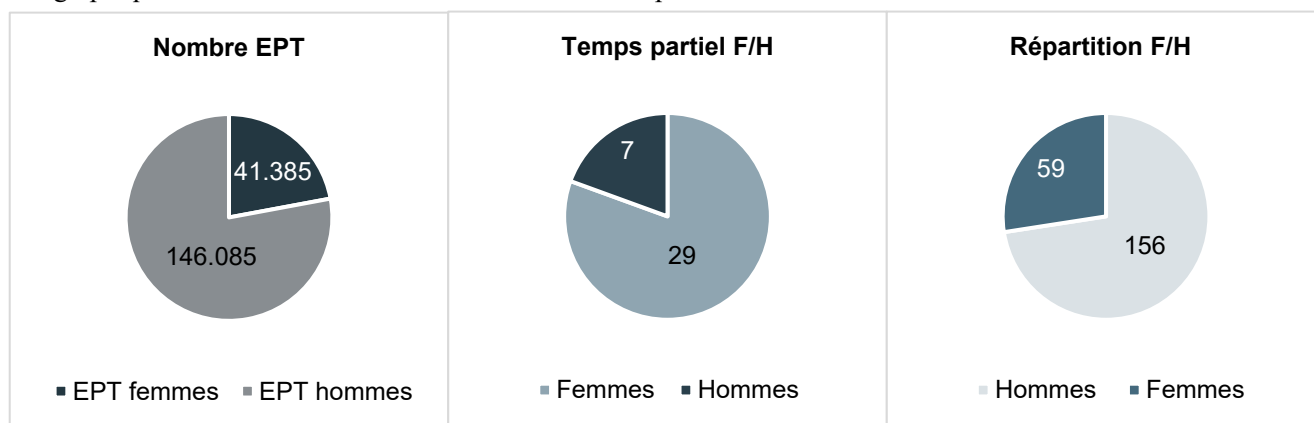
Les dépenses des investissements sont inférieures de 2'604'571 (-84.07%) que budgétisées.

Différents reports de crédit ont été comptabilisés concernant les projets : déviation de la Bibera, plan d'infrastructures d'eau potable, détection des natels dans les bâtiments, remplacement du système télévision et radio, protection incendie, infrastructures sanitaires, agrandissement de Bellechasse, déménagement de la Prison centrale et le nouvel accueil pour les personnes détenues.

2.3.3.2 Ressources humaines

Effectif du personnel

Les graphiques ci-dessous décrivent l'état de situation du personnel EDFR au 31 décembre 2025.



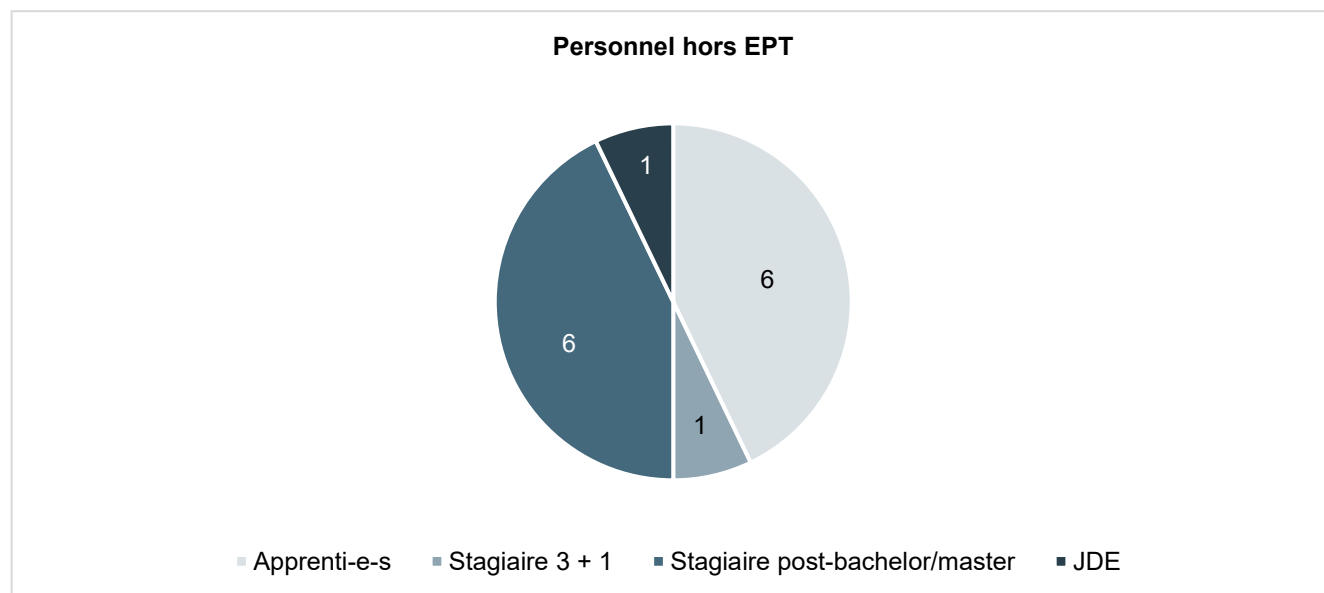
Dans le cadre de son budget 2025, l'EDFR dispose de 181.37 EPT, répartis entre 193 collaborateurs exerçant plus de 23 fonctions différentes. Ces femmes et ces hommes sont au cœur du bon fonctionnement et du succès de l'EDFR. Si la fonction d'agente et agent de détention est la fonction la plus fortement représentée au sein de l'EDFR, celle-ci est occupée par des collaboratrices et collaborateurs aux compétences métiers larges et diverses (agriculteurs, maraîchers, arboriculteurs, garagistes, peintres, électriciens, menuisiers, serruriers, maçons, cuisiniers, moutonniers, palefreniers, apiculteurs, et bien d'autres.).

La diversité de ces compétences contribue directement à la réalisation des missions. Ces différentes professions permettent ainsi à l'EDFR de mener à bien l'exploitation d'une entreprise agricole de grande envergure et de garantir son développement.

Par ailleurs, l'EDFR a pour autre mission d'offrir un cadre de formation dans des domaines diversifiés, tels que la sécurité, le droit, la criminologie, les sciences sociales, les ressources humaines, l'administration et la comptabilité. L'accompagnement de 35 personnes en cours, en fin de formation ou en réinsertion professionnelle enrichit les équipes et participe à un transfert continu de compétences.

L'EDFR soutient le développement de « jeunes » talents à travers différents statuts :

- > Apprenant et apprenante employé-e de commerce ;
- > Stagiaire 3+1, pré-HEG, post-bachelor, post-master ;
- > Stagiaire en cours de formation de travail social et soins infirmiers ;
- > Jeune demandeur d'emploi (JDE).



Mutations du personnel

Dans un contexte de tension croissante sur le marché de l'emploi, recruter des profils qualifiés pour travailler dans un établissement pénitentiaire constitue un réel défi. Les métiers nécessaires au bon fonctionnement de l'EDFR - qu'ils soient liés à la sécurité, aux métiers manuels ou aux fonctions techniques et administratives - requièrent des compétences spécialisées et une capacité d'adaptation à un environnement rigoureux. Les conditions de travail en milieu carcéral imposent des règles strictes et une gestion des situations parfois complexes.

La pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs clés, comme les métiers techniques ou agricoles, aggrave encore les difficultés de recrutement. De plus, le travail en milieu carcéral nécessite des profils capables de gérer des situations stressantes et de respecter des protocoles de sécurité stricts.

Le recrutement au sein de l'EDFR exige donc une approche ciblée, prenant en compte non seulement les compétences techniques requises, mais aussi l'adaptabilité des candidats à un environnement de travail particulièrement exigeant. La gestion du stress, la capacité à faire face à des situations complexes et la résistance à un cadre rigide sont des critères essentiels pour garantir une intégration réussie.

Au total, 105 nouveaux contrats ont été rédigés :

- > Contrats de durée indéterminée ;
- > Contrats de durée déterminée incluant des contrats de stagiaires, d'apprentis, de PET et de civilistes ;
- > Mutations internes durables nécessitant l'établissement d'un nouveau contrat.

A chaque nouvel engagement, plusieurs processus RH sont sollicités. La mise en place d'un accompagnement « personnalisé », avec un programme d'introduction, permet d'intégrer de manière optimale les nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs, afin qu'elles et ils puissent se sentir comme « à la maison ». En effet, les besoins professionnels ont changé et évolué. Chacun est à la recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée améliorant le bien-être, favorisant ainsi la productivité et l'épanouissement personnel.

Aujourd'hui, attirer et fidéliser des collaboratrices et collaborateurs dans un environnement aussi exigeant demeure ainsi un défi majeur.

Promotions et diplômes

L'EDFR investit dans la formation professionnelle et continue. Cette année :

- > Six collaborateurs et collaboratrices ont obtenu leur brevet fédéral d'agent-e de détention ;
- > Un collaborateur a décroché le diplôme d'expert en management de la privation de liberté ;
- > Deux apprenti-e-s ont obtenu leur CFC d'employé-e de commerce ;
- > Trois stagiaires 3+1 ont réussi leur formation, leur permettant d'obtenir un CFC d'employé-e de commerce.

L'EDFR félicite ces personnes et remercie chaleureusement les formateurs-trices ainsi que les coaches de pratique qui les ont accompagné-e-s. Grâce à leurs efforts, chacun a acquis de précieuses compétences tout en contribuant activement au bon fonctionnement de l'établissement.

Par ailleurs, de nombreuses autres formations continues, propres aux différents secteurs et services, ont été suivies avec succès. En 2025, plus de 120 demandes de formation continue ont été acceptées et suivies, hors formations intégrées à la fonction.

Plus de cinq collaborateurs-trices sont actuellement engagé-e-s dans des formations certifiantes, telles que des CAS, brevets fédéraux, en bénéficiant du soutien actif de l'EDFR.

Cette même année, une nouvelle organisation du service RH a été mise en place, avec l'arrivée d'une responsable de la formation chargée d'harmoniser la gestion des formations au sein de l'EDFR. Cette évolution vise à renforcer la cohérence, la qualité et la visibilité du développement des compétences.

2.3.3.3 Informatique

Marquée par l'absence du spécialiste dédié à nos deux logiciels métier principaux et par l'intégration d'un nouveau collaborateur par suite d'un départ, l'année 2025 a été un défi pour garantir le support aux utilisateurs, tant pour les logiciels métiers que les outils habituels, les tâches courantes et la formation interne. Différents mécanismes internes ont été mis en place et sont en cours de perfectionnement.

La collaboration avec le SITel a occupé également une partie importante des activités du service. En plus des séances de coordination, de nouvelles séances opérationnelles ont été mises en place pour optimiser les échanges entre le SITel et l'EDFR. Les principales réalisations effectuées ou en cours sont :

- > Avancement du projet Shadow IT ;
- > Projet SDA ;
- > Renouvellement des postes ;
- > Création de Super Utilisateurs pour les logiciels métiers principaux, avec élargissement des droits.

Grâce à la transversalité du service Informatique, ce dernier s'est vu, encore cette année, s'enrichir de connaissances lui permettant d'offrir un support adapté aux besoins des collaborateurs.

2.4 Division Ateliers et construction

2.4.1 Activités principales de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par une consolidation des missions principales de la division et par la mise en œuvre de plusieurs projets structurants visant à améliorer l'efficacité et la qualité des prestations. Les activités qui ont occupé particulièrement les différentes sections et services de la division Ateliers et construction sont les suivantes :

- > Révision et mise à jour du concept de la division, ainsi que rédaction d'annexes au concept, telles que des ordres, processus, formulaires et modèles d'information qui permettent de rassembler toute la documentation dans un seul recueil et de rendre ainsi les missions de la division plus transparentes à l'interne et vis-à-vis des différents partenaires ;
- > Suivi du projet de stratégie énergétique durable de l'EDFR : analyse approfondie de l'état actuel des installations de l'entièreté du site et de la faisabilité des divers travaux à effectuer, comme l'optimisation de l'isolation thermique des bâtiments, le remplacement des chaudières à mazout par des pompes à chaleur, l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et le renouvellement du parc immobilier ;
- > Réalisation du projet de réaménagement de l'ancien cimetière de Bellechasse : le projet vise à créer un espace de détente avec un jardin arboré, tout en conservant certains éléments historiques de l'ancien cimetière. Il sera finalisé pour le printemps 2026 ;
- > Mise en place du concept Santé et Sécurité au Travail (SST) pour l'EDFR : entrée en vigueur du Manuel de conduite SST et première partie de l'analyse des dangers et appréciation des risques effectuée. Dès 2026, une formation introductive SST sera dispensée à tous les nouveaux collaborateurs ;
- > Elaboration du projet de sécurité élevée, en collaboration avec la division Régime fermé : évaluation détaillée des besoins en matière de sécurité passive et des ressources humaines. Le besoin en sécurité a été amplifié avec le passage de la sécurité « normale » à « élevée » et se doit d'être adapté. La sécurité passive inclut la mise en place de l'infrastructure et de la technique, comme des caméras supplémentaires, des barbelés NATO, des détecteurs thermiques, des grillages, etc.
- > Exploitation de la buvette d'alpage Incrota par le nouveau tenancier, après une première saison pleine de succès : des travaux d'amélioration ont été réalisés dans le bâtiment par la section Artisans, en collaboration avec l'exploitant ;
- > Elaboration d'un projet de stratégie d'améliorations foncières : recensement de toutes les routes, chemins et places du site de Bellechasse, puis état des lieux et analyse complète des besoins en entretien et réfection ;
- > Mise en route du projet EDFR II : les travaux commenceront dès le début de l'année 2026 avec une exploitation prévue pour fin 2028 ;
- > Planification du projet pour un nouvel accès à l'accueil : obtention du permis de construire, phase d'appel d'offres et signature du contrat. Les travaux commenceront dès le début de l'année 2026 avec une exploitation prévue pour fin 2026 ;
- > Réalisation des cellules de sûreté pour le régime ouvert dans l'ancienne partie du Pavillon, par la section des Artisans ;
- > Travaux d'entretien pour tous les bâtiments du site de Bellechasse.

2.4.2 Personnel

Sections/Service	Artisans	Cuisine	Ateliers	Planification et gestion immobilière
EPT	12	7	10	1.4

2.4.3 Bilan de l'année 2025

2.4.3.1 Section Artisans

Durant cette année 2025, plusieurs projets ont occupé l'équipe des artisans. La réalisation du projet de réaménagement du cimetière dès le début du printemps, avec l'implication de nombreux corps de métier pour embellir, mais aussi restaurer les éléments historiques de ce lieu centenaire.

Pour le régime ouvert, deux nouvelles cellules disciplinaires ont été complètement créées par les artisans, qui y ont travaillé durant une grande partie de l'année. Chaque secteur de la section Artisans a œuvré, mettant les compétences métiers à contribution pour ce projet.

La rénovation de plusieurs appartements et villas individuelles par l'ensemble de l'équipe des artisans permet de faire bénéficier les collaborateurs de logements toujours entretenus et agréables à vivre.

Le secteur Electricité a réalisé l'installation du nouvel éclairage de façade pour le régime ouvert, tandis que le secteur Menuiserie a entièrement construit et installé de nouvelles armoires pour l'équipement feu des régimes ouvert et fermé.

L'ancienne station du transformateur à côté de la Bibera a été rénovée, en mettant à contribution tous les métiers : création du plafond, peinture de la façade, étanchéité, nouvelle porte d'entrée, etc.

Pour finir, la section Artisans a effectué tout au long de l'année des petits travaux d'entretien et d'urgence sur le site de Bellechasse, en faveur des autres divisions de l'EDFR.

2.4.3.2 Section Cuisine

La section Cuisine a vu s'opérer plusieurs changements durant l'année 2025, notamment dans son organisation et ses responsabilités.

Le secteur Confiserie, qui était auparavant dans la section Ateliers, a été rattaché à la section Cuisine, ce qui permet ainsi de centraliser toutes les opérations de pâtisserie dans le même lieu. Cela a également permis de renforcer les compétences au sein de la boulangerie.

La location du Bâtiment rouge au SPEN Vaud a eu comme conséquence d'augmenter considérablement le nombre de repas à préparer, ce qui a nécessité une adaptation dans l'organisation afin de répondre aux besoins nouveaux. En effet, environ 21'000 repas supplémentaires ont été préparés sur le site de Bellechasse cette année.

La distribution des repas pour le personnel se fait désormais à deux emplacements et entièrement en self-service, ce qui permet de limiter les déchets de nourriture.

2.4.3.3 Section Ateliers

La section Ateliers a vécu un changement majeur, avec le transfert du secteur Confiserie vers la section Cuisine, ainsi que la sortie d'ateliers du Bâtiment rouge, pour libérer les locaux en faveur du SPEN Vaud. Une réorganisation de la place de travail et des différents procédés a été initiée, également pour préparer le futur départ dans la halle extérieure des ateliers sécurisés.

Les ateliers ont travaillé notamment en mandat pour la fromagerie Spielhofer à Saint-Imier, pour l'assemblage de Fleurolles pour la Tête de Moine. Une quantité de 650'000 pièces a été produite en 2025, avec 500'000 pièces uniquement pour la période de Noël. Le futur de cette collaboration semble assuré, avec une demande semblable pour 2026 et une augmentation à 1'000'000 pièces en 2027.

L'activité de cartonnage occupe annuellement 20 personnes détenues, avec une quantité de 468'800 cartons pliés. Un total de 19 camions-remorques de bois sciés ont mobilisé 11 personnes détenues durant l'année, pour la création d'environ 19'000 cartons d'allume-feu.

2.4.3.4 Service Planification et gestion immobilière

Le service Planification et gestion immobilière a effectué diverses tâches concernant les bâtiments de l'EDFR, ainsi que l'élaboration de nombreux documents de projets en soutien au chef de division.

Une occupation majeure de l'année a été la rédaction du concept Santé et Sécurité au Travail, finalisé et mis en place en 2025. Le Manuel de conduite SST est un document de référence pour l'EDFR, un outil complet qui vise à définir et mettre en œuvre la gestion de la santé et de la sécurité au travail, pour cette entité plus spécifiquement.

Le service Planification et gestion immobilière gère également toute la partie gestion et administrative du local de vente du bâtiment administratif, qui a effectué un chiffre d'affaires de 60'000 francs, ce qui permet de confirmer le succès de l'année précédente.

Concernant la location de nos propres appartements, en plus des rénovations effectuées par la section artisans qui nous permettent de louer des logements toujours bien entretenus, nous avons pu observer un grand intérêt de la part des collaborateurs pour ceux-ci, avec la signature de 8 contrats durant l'année. Les locations de chalets d'alpage rencontrent toujours elles aussi un franc succès, ainsi que la collaboration avec les tenanciers de la buvette Incrota pour la gestion de celle-ci.

2.5 Division Agriculture

2.5.1 Activités principales de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par une consolidation des missions principales de la division et par la mise en œuvre de plusieurs projets structurants visant à améliorer l'efficacité et la qualité des prestations. Les activités qui ont occupé particulièrement les différentes sections de la division Agriculture sont les suivantes :

- > Poursuite de la stratégie agricole ;
- > Etablissement de plusieurs documents de projet en collaboration avec la division Ateliers et construction afin d'obtenir des subventions de l'Office fédéral de la justice (OFJ) et intégrer les projets au plan financier cantonal 2027-2030 : un subventionnement de 35% a notamment été validé pour l'achat d'une nouvelle moissonneuse-batteuse ;
- > Elaboration d'un projet de rénovation de la partie agricole de la Sapinière ;
- > Gestion des mutations de personnel, intégration et soutien aux nouveaux cadres ;
- > Amélioration de l'entretien autour des bâtiments de la division.

2.5.2 Personnel

Sections	Production végétale	Production animale	Cultures maraîchères
EPT	9	11.17	5

2.5.3 Bilan de l'année 2025

2.5.3.1 Section Production végétale

Les rendements des céréales, du colza et du maïs sont très bons, une variété de blé d'automne a dépassé les 100dt de rendement par hectare. Les cultures fourragères ont eu de bons rendements ainsi qu'une très bonne qualité. La saison « verte » a pu être prolongée en récoltant de l'herbe fraîche jusqu'à fin novembre, ce qui a permis de valoriser les pousses de fourrages tardives de l'automne et d'économiser du fourrage sec.

La situation des betteraves sucrières évolue de façon positive avec de très bons rendements en racines, 98 tonnes propres/hectare, malgré une teneur en sucre basse de 14.8%. A partir de la rotation 2026/2027, après une culture de betterave sucrière, le sol sera laissé « nu » dans le but d'affamer les cicadelles responsables du syndrome de basse richesse et ainsi en diminuer fortement la population.

La récolte des fruits du verger a donné de bons résultats avec une bonne qualité de fruits. 7'000 litres de jus de pommes et poires ont été produits.

Les derniers automnes très mouillés demandent une organisation du travail très rigoureuse afin de récolter et de mettre en place les cultures dans des conditions optimales.

2.5.3.2 Section Production animale

Grâce à une bonne planification du travail, la présence sur les alpages a pu augmenter afin de soutenir les armaillis, notamment dans les travaux de désherbages.

La situation au niveau de la production de lait destiné au Gruyère AOP s'est tendue en raison des droits de douane américains. À la suite d'une décision de l'interprofession, la production a été réduite de 5%, ce qui n'est pas facile à gérer au niveau du troupeau laitier. Des solutions ont été trouvées notamment au niveau du management des inséminations et de l'engraissement de veaux avec du lait.

La production bovine d'engraissement se porte bien grâce à un marché soutenu et une production de qualité, notamment du côté « Swiss Black Angus ».

La prise en pension de chevaux se passe bien, les boxes pour les chevaux en retraite sont complets. Les tarifs ont légèrement augmenté de 1 franc par jour pour les poulains. Il y a encore quelques places libres pour les jeunes poulains.

La production porcine fonctionne bien malgré quelques soucis de déshydratation au niveau des truies qui mettent bas. Ce problème a été résolu grâce à un nouveau système de désinfection. Le prix à la production a une tendance à la baisse à la fin 2025, car les porcheries sont à nouveau bien pleines dans toute la Suisse.

2.5.3.3 Section Cultures maraichères

La production de pommes de terre bios s'est très bien déroulée en 2025 avec de très bons rendements. La plantation au bon moment a permis d'avoir des tubercules déjà pratiquement à maturité au moment du pic d'attaque de mildiou.

La production de légumes de plein champ et en serre s'est bien déroulée avec de bonnes quantités de légumes à vendre et de bonne qualité.

La récolte d'asperge s'est également bien passée sur les anciennes et les nouvelles lignes. 3000 kg ont été récoltés et tout a été vendu.

La récolte de choux destinés à la cuisson pour Micarna a également été abondante, ce qui permet d'avoir assez de stock pour répondre à la demande.

2.5.3.4 Livraisons internes

Le tableau ci-dessous résume les prix des livraisons internes effectuées en 2025 :

Viande (Fr.)	Oeufs (Fr.)	Fruits (Fr.)	Lait (Fr.)	Légumes (Fr.)
179'349.-	29'993.-	11'643.-	9'384.-	39'281.-

2.5.3.5 Resocialisation des personnes détenues

Plusieurs personnes détenues ont à nouveau obtenu leur permis de chariot élévateur R1 et R4. Deux sessions ont été organisées en 2025, en collaboration avec le service de la formation de la division Encadrement.

Les personnes détenues au bénéfice d'un permis de conduire ont effectué de nombreuses tâches avec les véhicules et machines agricoles au profit de toute l'exploitation agricole.

Une personne détenue a été formée à la récolte des céréales et du maïs sur la moissonneuse-batteuse grâce à la patience et la capacité à transmettre du personnel de la production végétale.

Une personne détenue s'occupe de façon autonome de gestion du magasin de la Sapinière et une autre gère le contrôle des températures et le nettoyage du local de vente situé sous le bâtiment administratif.

2.6 Division Régime fermé

2.6.1 Activités principales de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par une consolidation des missions principales de la division et par la mise en œuvre de plusieurs projets structurants visant à améliorer l'efficacité et la qualité des prestations. Les activités qui ont occupé particulièrement les différentes sections de la division Régime fermé sont les suivantes :

- > Suivi et adaptation du concept de la division ;
- > Création/adaptation/suivi des documents de conduite ;
- > Suivi, mise à jour des contrats de maintenance sécuritaire ;
- > Adaptations et ajustements divers dans le fonctionnement du régime fermé ;
- > Participation à l'élaboration de divers projets (IPTV/radios/sécurité élevée, etc.) ;
- > Poursuite du projet d'unité d'observation pour la gestion de personnes détenues avec un profil spécifique : gestion et prise en charge personnalisée selon le comportement et le profil ;
- > Mise en fonction de la cellule « handicapé » et de la cellule « médicale » ;
- > Adaptation des cycles de travail au sein du RF SI ;
- > Poursuite de la collaboration avec le PTJMP ;
- > Intégration de CDD pour assurer le fonctionnement des secteurs et sections ;
- > Formation des nouveaux collaborateurs.

2.6.2 Personnel

Section	RF SI	Centrale/Logistique	Gardes de nuit
EPT (Service intérieur)	15	11	11

2.6.3 Bilan de l'année 2025

L'année 2025 fut marquée par de nombreuses absences, mutations, départs et arrivée de personnel (19 mouvements), dont notamment l'absence du chef de division. Ces différents événements ont su engendrer un esprit de soutien, d'unité et d'intense collaboration entre les sections et secteurs du RF. La séparation des régimes a également engendré de nouvelles pratiques afin de répondre aux exigences de la nouvelle détermination du régime fermé qui a été réévaluée au niveau de « sécurité élevée ». Cette nouvelle classification sécuritaire reconnaît les compétences des collaborateurs, mais également les activités, tâches et prises en charge spécifiques de cette catégorie de personnes détenues.

2.6.3.1 Section RF SI

L'année 2025 a été une année de consolidation et de finalisation du fonctionnement du régime fermé. Des adaptations ont été faites dans les pratiques et les horaires.

La section, dotée d'une mixité d'agents certifiés (8) et d'agents n'ayant pas encore effectué leur formation (6), a relevé divers défis liés à son fonctionnement et à la formation permanente de ses collaborateurs. Un esprit constructif, solidaire et soutenant a été appliqué par l'ensemble des collaborateurs.

La section a poursuivi la mise en place du projet d'unité d'observation pour la gestion de personnes détenues avec un profil spécifique.

Une intensification des contrôles sécuritaires et un encadrement plus intense et dynamique auprès des personnes détenues ont occupé principalement le RF SI.

L'augmentation constante de conduites accompagnées pour les personnes détenues du RF a également mis la section à contribution.

Cette année a également permis de collaborer activement avec d'autres divisions afin de mettre en place des synergies et de mêmes pratiques en vue de l'optimisation des tâches et missions.

2.6.3.2 Section Centrale/Logistique

La section Centrale/Logistique occupe un rôle stratégique et transversal. Elle est régulièrement sollicitée par les autres divisions pour des besoins sécuritaires et logistiques.

Sur le plan sécuritaire, des check-lists ont été mises en place afin de garantir fluidité et professionnalisme lors d'événements majeurs (incendie, évasion, accident, etc.). L'acquisition d'un bodyscan renforcera le niveau de sécurité et contribuera à limiter l'introduction de matériel illicite dans le bâtiment du régime fermé.

Côté logistique, un réaménagement a été réalisé pour améliorer l'ergonomie et l'efficacité au quotidien. De plus, la mise en place prochaine d'un logiciel de puçage des vêtements des personnes détenues permettra de suivre le flux du linge en circulation sur le site. Cet outil offrira un gain de temps considérable pour le personnel et garantira une meilleure prise en charge des personnes détenues.

2.6.3.3 Section Gardes de nuit

La section garde de nuit a su garantir une sécurité optimale du site durant cette année qui a été marquée par le départ de plusieurs de ses cadres et agents. La bonne collaboration intersecteurs ainsi qu'une section soudée a permis d'accomplir les nouvelles missions suite à la séparation des régimes. Le nouveau système de détection des natels a permis d'affiner les recherches effectuées par la section.

Les différents conducteurs de chien ont été validés et reconnus dans leur fonction sur la base des évaluations 2024. Un nouveau processus d'évaluation et de validation est en cours de finalisation, en collaboration avec la Police cantonale fribourgeoise.

2.6.4 Chiffres-clés

Mouvements de personnes détenues (RO + RF)

Entrées	Sorties	Changements de cellule
280	275	325

Activités sécuritaires de la centrale

	Colis	Téléphones mobiles saisis	Stupéfiants saisis (gramme)	Ouvertures de porte	Appels reçus	Interphonie
Centrale	1'120	53	858.31	280'000	4'384	63'480

Sanctions disciplinaires (état au 30.12.2025)

Rapport sans suite	Avertissement écrit	Consignation en cellule	Amende (Fr.)	Suppression temporaire, complète ou partielle					Cellule forte	Mesure de sûreté
				TV	Loisirs/Sport	Magasin	Recharge clé automate	Relations externes		
16	217	141	53'950 francs	2026	1246	938	1741	180	499	3

Tests d'alcool (TA) et prise d'urine (PU) (état au 30.12.2025)

TA/PU				TA		PU		
Entrée	Inopiné	Congé	Permission/Conduite	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Refus ou hors délai
95	150	4	14	11	8	155	85	4

2.7 Division Régime ouvert

2.7.1 Activités principales de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par une consolidation des missions principales de la division et par la mise en œuvre de plusieurs projets structurants visant à améliorer l'efficacité et la qualité des prestations. Les activités qui ont occupé particulièrement la division Régime ouvert sont les suivantes :

- > Adaptation du concept de la division ;
- > Adaptation des documents de conduite ;
- > Modification du cycle de travail pour les collaborateurs du service intérieur : une semaine à 5 jours et une à deux jours de travail ;
- > Mise en service de la biométrie à la loge du bâtiment et à l'annexe du régime ouvert ;
- > Mise en service du quartier disciplinaire, avec deux cellules de réflexion et une cour de promenade ;
- > Consolidation de la sécurité passive avec l'ajout de caméras dans l'ancien bâtiment du régime ouvert.

2.7.2 Personnel

Section	RO SI
EPT	15

2.7.3 Bilan de l'année 2025

Le régime ouvert a célébré sa première année d'activité en octobre 2025. La mise en place de cette nouvelle division a mobilisé l'ensemble des collaborateurs, qui ont travaillé de manière coordonnée et structurée. À ce jour, chaque membre de l'équipe dispose des connaissances et des compétences nécessaires à l'exécution des tâches qui lui incombent.

La pluridisciplinarité de l'équipe constitue un atout essentiel pour garantir la continuité et la qualité des activités. Le service intérieur a également pris en charge l'accompagnement des personnes détenues en conduite, en collaboration avec le service Social.

Un accent particulier a également été mis sur la communication et la collaboration avec les autres divisions, permettant de trouver des solutions et des arrangements adaptés aux besoins opérationnels de chacun.

Les personnes détenues ont, de manière générale, bien intégré et respecté les nouvelles règles du régime ouvert, permettant ainsi un fonctionnement stable et constant.

2.7.4 Chiffres-clés

Sanctions disciplinaires (état au 30.12.2025)

Rapport sans suite	Avertissement écrit	Consignation en cellule	Amende	Suppression temporaire, complète ou partielle					Cellule forte	Mesure de sûreté
				TV	Loisirs/S port	Magasin	Recharge clé automate	Relations externes		
6	162	711	11'700	518	252	133	175	180	52	8

Tests d'alcool (TA) et prise d'urine (PU) (état au 30.12.2025)

TA/PU				TA		PU		
Entrée	Inopiné	Congé	Permission/Conduite	Négatif	Positif	Négatif	Positif	Refus ou hors délai
149	128	135	50	30	7	292	143	8

2.8 Division Prison centrale

2.8.1 Activités principales de l'année 2025

L'année 2025 a été marquée par une consolidation des missions principales de la division et par la mise en œuvre de plusieurs projets structurants visant à améliorer l'efficacité et la qualité des prestations. Les activités qui ont occupé particulièrement les différentes sections et services de la division Prison centrale sont les suivantes :

- > Création d'un nouveau formulaire de demande de contact téléphonique pour les avocats afin d'organiser les appels téléphoniques entre ces derniers et leur client, directement depuis la cellule de la personne détenue au moyen d'un téléphone sécurisé ;
- > Renforcement sécuritaire dans le couloir des ateliers avec la pose d'une grille entre la porte de l'atelier et le couloir qui mène à l'atelier ;
- > Gestion d'un flux important de personnes détenues durant toute l'année : ces situations génèrent une augmentation des mouvements au sein de la prison afin de garantir la séparation entre les régimes de détention de manière conformes à la législation.

2.8.2 Personnel

Section/Service	Cellulaire/ Encadrement	Administration / réception	Service social	Service médical
EPT	23	11	1	3.2

2.8.3 Bilan de l'année 2025

2.8.3.1 Section Cellulaire/Encadrement

Les personnes placées en détention provisoire ne sont pas astreintes au travail, mais elles peuvent être occupées par différents programmes au sein de l'établissement. Cependant, les dispositions du Code pénal suisse prévoient que les personnes détenues condamnées aux arrêts ou à l'exécution de peines privatives de liberté sont astreintes au travail.

En 2025, les personnes détenues ont été occupées à la cuisine, à la buanderie, à l'atelier d'occupation, au nettoyage et à l'entretien du bâtiment. Un total de 32'927 heures a été réalisé, correspondant à un montant de 98'782.40 francs de rémunération.

2.8.3.2 Section Administration/Réception

Le personnel de l'administration est responsable de la centrale téléphonique ainsi que de la boîte courriels durant les jours ouvrables, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. En dehors de ces horaires, le relais est pris par l'équipe de la réception. En 2025, 17'304 courriels ont été traités (envoyés et reçus). En ce qui concerne la centrale téléphonique, l'administration enregistre les réservations des auditions, des visites, des expertises, des appels entre les avocats et les personnes prévenues et des autres intervenants externes. Pour les demandes de placement en détention provisoire, l'administration est responsable de rechercher des places dans un établissement approprié. En 2025, 34 demandes de placement hors canton ont été effectuées.

Dès l'arrestation de la personne détenue jusqu'à sa libération ou son transfert, le personnel administratif est tenu de gérer les dossiers des personnes détenues dans un logiciel ainsi que dans les dossiers en version papier.

Quotidiennement, il met à jour le monitoring sur l'occupation de l'établissement et des différents fichiers de gestion/prévision des mouvements, partagés avec le SPV de Bellechasse ainsi qu'avec les autorités, tel que le SESPP ou le Service de la population et des migrants (SPoMi).

En ce qui concerne le courrier, le personnel de l'administration gère le courrier entrant et sortant. Cela signifie qu'il doit préparer les divers courriers pour contrôle aux autorités ainsi que le courrier à destination externe.

L'administration prépare également le courrier entrant, réceptionné soit par le courrier interne, soit par la poste. Il faut aussi relever la gestion des horaires des personnes en semi-détention ou travail externe, des planning TA-PU et de la gestion des congés en collaboration avec le service Social.

Le personnel de l'administration garantit la gestion et la commande des fournitures de bureau pour l'ensemble de l'établissement. L'administration s'occupe également des factures médicales et de la répartition de ces dernières auprès des différentes autorités. En parallèle des activités susmentionnées, l'administration est responsable de l'archivage des dossiers des personnes détenues sorties.

Chaque semaine, l'administration s'occupe de la rémunération des personnes détenues et de changer les périodes de rémunération. Elle crée également des contrats de travail pour les personnes détenues et effectue la tenue d'une petite comptabilité pour les personnes détenues (contrôle des quittances et contrôle des caisses réception et principale).

2.8.3.3 Service Social

Durant l'année 2025, les collaboratrices et collaborateurs du service Social ont assuré le suivi social de la plupart des personnes détenues incarcérées dans l'établissement (668 entrées), tous régimes confondus. La fréquence des entretiens a varié en fonction des besoins et du profil des personnes détenues. De nombreuses démarches ont été réalisées en collaboration avec des partenaires externes (autorités de placement, Ministère public, services sociaux et services des curatelles, thérapeutes, institutions/foyers, proches et familles, etc.).

Le service Social répond aux demandes de rapport (comportement, préavis en vue d'une libération conditionnelle, etc.) émises par les autorités. Il traite également les demandes de congé des personnes détenues en émettant des préavis destinés aux autorités ou en rédigeant des décisions d'octroi ou de refus de congé en cas de délégation de la compétence en matière de décision par les autorités.

Le service Social favorise également le maintien du contact avec les familles en organisant régulièrement des visites d'enfants à un rythme mensuel pour les personnes détenues qui en feraient la demande, avec l'accord des autorités. Ainsi, en 2025, 16 visites d'enfants ont été organisées.

En collaboration avec le service du médecin cantonal, le Ministère public et le service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation, le service Social a mis en place, depuis janvier 2019, la préindication systématique à l'entrée en détention des personnes souffrant d'addiction. Ce dispositif concerne uniquement les personnes détenues sous autorité judiciaire fribourgeoise et au bénéfice d'une autorisation de séjour en Suisse.

Une formation élémentaire en français est proposée par l'organisme FEP aux personnes détenues volontaires. Durant l'année en revue, les cours ont été dispensés à 79 reprises pour un total de 269 participants à raison de 1h30 par semaine et par groupe.

Un aumônier catholique et un pasteur ont assuré régulièrement l'assistance morale et spirituelle des personnes détenues. En outre, les personnes détenues qui en avaient besoin ont pu bénéficier d'une aide matérielle limitée.

2.8.3.4 Service Médical

L'assistance médicale à la Prison centrale est assurée par deux médecins généralistes externes ainsi que MedHome.

Les quatre infirmières du service Médical assurent une mission essentielle auprès des personnes détenues. Dès leur arrivée et tout au long de leur détention, toutes les personnes incarcérées sont systématiquement évaluées sur le plan somatique et psychiatrique. Cette première évaluation est cruciale, tant pour garantir la sécurité médicale que pour anticiper les besoins de suivi thérapeutique.

Les quatre infirmières ont pour rôle d'évaluer l'état de santé physique et psychique des personnes détenues, de dispenser les soins nécessaires et d'organiser les consultations médicales avec les médecins généralistes et psychiatres intervenant au sein de l'établissement. Elles collaborent également de manière étroite avec la Pharmacie du Bourg, en assurant la gestion complète de la médication : contrôle, distribution, gestion des stocks de médicaments et du matériel de soins. Travaillant en étroite collaboration avec l'ensemble des intervenants de la détention, elles assurent aussi la planification et la coordination des rendez-vous de suivi médical à l'extérieur.

L'augmentation des troubles psychiatriques ainsi que la consommation variée de substances à l'extérieur rendent nos missions plus complexes. La mise en place rapide de traitements adaptés au choc carcéral et aux sevrages précoces nécessite une expertise médicale pointue et une réactivité constante.

Les arrivées en fin de journée, fréquentes à la Prison centrale, compliquent encore ce travail : les thérapeutes extérieurs étant souvent injoignables, il devient difficile de vérifier les antécédents médicaux et les traitements signalés par les personnes détenues, ce qui rajoute des difficultés à la mise en place d'un traitement adapté.

Les incarcérations relevant de la compétence du SPoMi représentent également une part importante de l'activité. Elles impliquent la réalisation de bilans somatiques et psychiatriques, le remplissage de documents de renvoi spécifiques, et souvent la mise en place de traductions pour permettre une communication médicale adéquate. Tout cela doit être fait dans des délais très courts, avec le même niveau d'exigence et de rigueur.

Les médecins généralistes de la Prison centrale ont consulté, sur dossier et lors des visites médicales, 501 personnes détenues. 1'155 consultations infirmières ont été prodiguées aux personnes détenues. Plusieurs personnes détenues ont dû être conduites en milieu hospitalier pour des examens, des traitements ambulatoires ou encore des hospitalisations. Certaines personnes détenues ont dû être prises en charge par des spécialistes de l'Hôpital cantonal fribourgeois.

Le RFSM a consulté 1'027 fois les personnes détenues pour des problèmes psychiatriques et à 289 reprises des personnes détenues pour un suivi psychologique.

Depuis le début de leur mise en place, 363 tests rapides de dépistage Hépatite B / Hépatite C et VIH ont été réalisés. Ces tests sont proposés à toutes les personnes détenues qui arrivent au sein de la Prison centrale.

2.8.4 Chiffres-clés

Effectif des personnes détenues

Personnes détenues en exécution	2025	2024	2023
Fribourg	327	351	283
Autres cantons	1	2	8
Personnes détenues en détention provisoire			
Fribourg	133	133	134
Vaud	11	8	6
Valais	4	4	5
Neuchâtel	16	14	24
Jura	3	3	2
Autres cantons	2	4	5
Personne détenues en exécution anticipée de peine			
Fribourg	47*	36	42
Autres cantons	-	1	0
Personnes détenues en détention administrative			
Fribourg	110	137	117
Personnes détenues en semi-détention et en travail externe			
Fribourg	11	12	20
Vaud	1	1	2
Autres cantons	2	0	2
Total	668	659	608

*Les personnes détenues arrivent en détention provisoire, mais passent en EAP courant l'année.

Mouvements

2025	Changements de cellule	Nombre d'entrées	Nombre de sorties	Total mouvements (entrée-sortie)
Total	595	668	650	1913

Confessions et âge moyen des personnes détenues

Le site Prison centrale a détenu durant l'année 183 personnes détenues de confession catholique (soit 25.8 %), 347 personnes détenues de confession musulmane (soit 49%), 50 personnes détenues de confession orthodoxe (soit 7%), 23 personnes détenues de confession protestante (soit 3.2%), 1 personne détenue de confession juive (soit 0,14%), 4 personnes détenues de confession hindou (soit 0.56 %), 95 personnes détenues sans confession ou de confession inconnue (soit 13.40%), 4 personnes détenues de confession évangéliste (soit 0.56%) et 1 personne de confession Bouddhiste (soit 0.14%).

L'âge moyen des personnes détenues entrées sur le site de la Prison centrale est de 35 ans.

Journées de détention

	Suisse	Etrangers	% Etrangers	Total
Secteur détention provisoire	4164	16728	80,06	20892
Secteur peine privative de liberté	1060	3680	77,63	4740
Secteur détention administrative	-	746	100	746
Maison détention "Les Falaises"	1239	162	11.56	1401
Total	6463	21308	76,70 %	27779

Répartition des journées de détention par canton

	2025	2024	2023
Fribourg	23'373	22'737	22'591
Neuchâtel	1247	2'139	1'700
Vaud	1677	909	1'549
Berne	416	787	549
Valais	644	772	818
Jura	177	499	483
Autres cantons	248	283	19

Nombre d'entrées par canton

	2025	2024	2023
Fribourg	625	621	554
Neuchâtel	16	14	25
Vaud	14	9	12
Berne	3	5	8
Valais	4	4	6
Jura	4	3	2
Autres cantons	2	3	1
Total	668	659	608

Provenance des entrées

Suisse	136
Europe de l'ouest	120
Europe de l'est	106
Afrique du nord	168
Afrique subsaharienne	78
Asie	46
Divers	14
Total	668

Sanctions disciplinaires (état au 30.12.2025)

Rapport sans suite	Avertissement écrit	Consignation en cellule	Amende	Suppression temporaire, complète ou partielle					Cellule forte	Mesure de sûreté
				TV	Loisirs/Sport	Magasin	Recharge clé automate	Relations externes		
-	1	1	2	1	7	-	-	-	18	26

Consultations médicales

	2025	2024	2023
Médecins généralistes	501	599	650
Psychiatre/Psychologue/Infirmier en psychiatrie (RFSM)	1316	1'655	1'901

3 Remerciements

Au terme de ce rapport, la commission administrative tient à remercier le conseil de direction, les collaboratrices et collaborateurs ainsi que les personnes détenues qui ont contribué à la bonne marche de l'Etablissement de détention fribourgeois.

Le présent rapport a été adopté par la commission administrative le 20 avril 2026.

Président de la commission administrative
Romain Collaud

Directeur de l'EDFR
Guido Sturny

Impressum

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Bellechasse 366
1786 Sugiez
T +41 26 304 10 10
<https://www.fr.ch/dsjs/edfr>

Avril 2026

Image de couverture : EDFR

